

Du côté de **GUERMANTES**

N°7 - Janvier / Février 2019

SOMMAIRE

Page 2
Vie Locale

Page 3
Événements

Page 4
Vie Locale

Page 5
Intercommunalité

Page 6
Infos Diverses

Pages 7-8-9
Rétrospective 2018

Pages 10-11
Retour en images

Page 12
Rétrospective Travaux

Le mot du Maire

Chères Guermantaises, chers Guermantais, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Après une année 2018 chaotique tant sur le plan climatique que politique, ouvrons l'année 2019 avec l'espoir d'un monde meilleur, apaisé et plus serein.

Malgré les flous liés aux réformes, notamment celle de la taxe d'habitation, malgré le gel des dotations de l'État et la suppression des subventions parlementaires, nous continuerons notre gestion saine des finances communales, en espérant ne pas avoir à augmenter les impôts communaux en 2019. Nous ferons en sorte de répondre aux attentes particulières des habitants tout en respectant le programme d'entretien et d'amélioration des espaces publics. En 2019, la commune poursuivra le programme d'investissements prévu avec la mise aux normes PMR de la rampe d'accès à la mairie et la réhabilitation du parking de la mairie : nombre de places de stationnement optimisé, création d'un balisage, de 2 places réservées aux PMR.

La préservation du cadre de vie à Guermantes est un des objectifs qui nous tient à cœur. Cela passe aussi par les rencontres autour des concerts, spectacles et animations que nous vous proposerons en 2019 et pour lesquelles nous vous espérons de plus en plus nombreux.

Très sincèrement.

Denis Marchand



L'agenda de poche 2019 de Guermantes, réalisé grâce au soutien d'annonceurs que nous remercions très sincèrement, a été distribué directement par le prestataire. Nous espérons que chaque foyer guermantais l'aura bien reçu et y trouvera les informations dont il a besoin. Tout au long de l'année, des exemplaires de celui-ci sont disponibles en permanence en mairie.

Extraits du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2018

Présents ou représentés : Denis Marchand, Nathalie Billy, Jacques Courpotin, Alain De Monteiro, Michèle Gastaud, Gérard Leux, Annie Luttenauer, Pierre Pommier, Michel Poyac, Jean-Philippe Raffoux, Patricia Roman, Annie Viard

Absents excusés : Arame Konaté qui a donné pouvoir à Denis Marchand, Véronique Fontaine qui a donné pouvoir à Michel Poyac, Guy Jelensperger

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- à l'unanimité approuve le projet de mise aux normes PMR de la rampe d'accès de la mairie et son financement et demande une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019 aux services de l'État
- à l'unanimité approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne telle que présentée dans sa délibération du 04/10/2018
- à l'unanimité approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement et à l'invitation de Monsieur le Sous-Préfet de Torcy portant sur la redéfinition de l'intérêt communautaire, un toilettage des statuts de la Communauté d'Agglomération est proposé :

- *dédoublement de l'ancienne compétence « assainissement » : compétence assainissement et gestion des eaux pluviales*
- *suppression de la référence aux intérêts communautaires des compétences facultatives*
- *ajout de la compétence facultative « création et/ou mise en accessibilité des points d'arrêt des transports en commun »*
- *modification des règles de représentativité*
- A l'unanimité approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges en date du 10 septembre 2018

L'intégralité du procès-verbal de ce Conseil Municipal sera consultable, après approbation, sur www.guermantes.fr

Marche pour Estelle



Estelle a disparu en rentrant de l'école le 9 janvier 2003. Comme chaque année, l'association organise une réunion d'information à l'Espace Marcel Proust de Guermantes. **Elle aura lieu le 12 janvier 2019 à 14h** et sera suivie d'une **marche silencieuse au départ de la place du Temps Perdu à 15h30.**

Suivez l'actualité de l'association sur sa page facebook :  [associationestellemouzin](https://www.facebook.com/associationestellemouzin) et sur son site :  www.association-estelle.org

12
JAN





12
JAN

Collecte pour



Pour la seconde fois, la municipalité de Guermantes organise une collecte au profit des «Restaurants du Coeur». Elle aura lieu le **12 janvier 2019 de 9h à 12h**. Merci de déposer vos dons en mairie, salle du conseil. Les denrées à privilégier sont des conserves de poisson (thon, sardines, maquereaux), des conserves de légumes ainsi que des laits 1^{er} et 2^{ème} âge et des couches (taille 3 et 4) pour les bébés.

27
JAN

Super loto



Dimanche 27 janvier 2019 à 14h, venez vous distraire et soutenir l'association des Anciens Combattants. Nombreux lots à gagner (électroménager, vins fins, vaisselle, bons d'achats ...).
Partie fétiche - lot surprise. **Le carton : 3,50 € ; la plaque de 6 ou 6 cartons simples : 20 € ; promotion 12 cartons 35 € ; partie enfants : un carton offert.** Sandwich, gâteaux et boissons. Réservations auprès de M. Lionel Mille **au plus tard le 26 janvier** au ☎ 06.60.14.19.90.
Attention : Les personnes qui ont réservé doivent se présenter au plus tard à 13h45. Au delà, les places réservées pourraient être attribuées.
Espace Marcel Proust - 42 avenue des Deux Châteaux - 77600 GUERMANTES

Musique baroque



Dans le cadre de «FRISSON BAROQUE», le festival qui «laisse la magie baroque vous envelopper», du **30 janvier au 3 février** au parc culturel de Rentilly et autour, Guermantes accueille à l'**Espace Marcel Proust le 2 février à 18h** «l'Escadron volant de la Reine» composé d'oeuvres de Giovanni Germimo Kapsberger, virtuose du théorbe ...
Entrée libre mais réservation obligatoire à l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire, sur place ou au ☎ 01.64.02.15.15 (5 personnes maximum) à partir du 12 janvier. **Aucune réservation par mail ne sera prise en compte.**

Le programme complet est disponible dans toutes les mairies et sur le site www.marneetgondoire.fr

Théâtre de boulevard

Un chapeau de paille d'Italie

Le matin de son mariage, Fadinard voit son cheval dévorer le chapeau de paille d'une femme mariée à qui un bel officier comptait fleurette. Ces derniers obligent le futur époux à retrouver un chapeau identique. Fadinard court Paris à la recherche du couvre-chef, entraînant toute la noce sur ses pas à travers méprises, quiproquos et coup de théâtre.

Tarif : 10 € (tarif réduit 5€).
Billets en vente le soir du spectacle mais **pré-réservation souhaitée** en mairie au ☎ 01.60.07.59.12 ou en flashant ce QR code.



Par la Compagnie Les Val' Rêveurs
Comédie en 5 actes - Adaptation et mise en scène de Régis Alart - Musique de Claude Barlier

Salle Marcel Proust - GUERMANTES
Samedi 9 février 2019 à 20h30
Avenue des Deux Châteaux
Entrée 10€/5€ tarif réduit
Réservation au 01.60.07.59.12

Compagnie théâtrale TORCY - VAL MAURUEE
www.lesvalreuteurs.com valreuteurs@lesvalreuteurs.com

Agenda du 1^{er} semestre

- 12 JAN** Assemblée Générale et Marche pour Estelle
- 12 JAN** Collecte pour les «Restaurants du Coeur»
- 26 JAN** Cérémonie du Maire
- 27 JAN** Loto des Anciens Combattants
- 2 FEV** Concert à l'EMP dans le cadre du Festival «Frison Baroque»
- 9 FEV** Théâtre à l'EMP «Le chapeau de paille d'Italie»
- 15 FEV** Orchestre CAMG
- 23 FEV** Vacances scolaires d'hiver (jusqu'au 11 mars)
- 24 MAR** Bourse Miniatures des Autos Perdues
- 6 AVR** Nettoyage de printemps
- 13 AVR** Tournoi de pétanque de la Boule Guermantaise
- 21 AVR** Chasse aux oeufs de Pâques
- 5 MAI** Troc et Puces
- 18 MAI** Portes ouvertes de La Tête et les Mains
- 26 MAI** Elections Européennes
- 15 JUI** Chorale Canthorège à l'église

Attention !
Ces dates sont susceptibles de changement et peuvent être vérifiées sur www.guermantes.fr



INSCRIPTION SCOLAIRE 2018-2019

Pour les nouveaux arrivants
& enfants nés en 2016

Première inscription scolaire à partir de janvier 2019

Il est indispensable de se rendre en mairie en se munissant :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
(quittance de loyer ou facture EDF/GAZ, facture de téléphone ou acte de vente)
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance

CAS PARTICULIERS :

- **En cas de séparation** : extrait du jugement de divorce ou de séparation précisant la garde de l'enfant (et accord d'inscription de l'autre parent)
- **En cas de demande de dérogation** : un courrier justifiant votre demande
- **En cas d'hébergement** : un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant + une attestation sur l'honneur d'hébergement + un document de la sécurité sociale ou CAF daté de moins de 3 mois au nom de l'hébergé, à l'adresse de Guermantes

A l'issue de cette pré-inscription, contactez la Directrice pour fixer un rendez-vous et finaliser l'inscription de votre enfant. La présence des 2 parents est souhaitable.

Où jeter son sapin ?



Tous les habitants de Guermantes ont reçu dans leur boîte aux lettres la lettre d'information du SIETREM du mois de décembre. Une page entière récapitule les **consignes de tri concernant les déchets liés aux fêtes de fin d'année**, depuis le papier cadeau jusqu'au sapin ...

Rappel du commissariat de Lagny sur Marne



Pour des raisons de sécurité évidente, le Commissariat de Lagny sur Marne recommande aux habitants de notre commune de **ne plus déposer de clés de maison dans leurs boîtes aux lettres**.

Bacs à sel

La commune a investi dans des bacs à sel supplémentaires qui seront approvisionnés en cas d'épisode neigeux annoncés pour vous aider au déneigement de votre trottoir.

L'excès de sel abîmant les revêtements, nous vous recommandons de l'utiliser avec parcimonie. Merci !

Voie publique : entretien des trottoirs

En cette période hivernale, nous rappelons l'arrêté du Maire n°28-2016 :

Article 1^{er} : Les riverains de la voie publique devront participer au nettoyage des trottoirs devant leur propriété afin d'assurer la sûreté et la commodité du passage des piétons.

Article 2 : Lors de chutes de feuilles, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs qui sont encombrés. Il est interdit de jeter les feuilles sur les espaces publics, notamment sur la chaussée ou dans le caniveau. Elles seront ramassées par le riverain et évacuées selon la réglementation existante (ramassage des déchets végétaux ou apport à la déchetterie).

Article 3 : **Par temps de neige**, les riverains sont tenus de balayer la neige ou de racler le trottoir en dégagant celui-ci autant que possible. La neige sera mise en tas de manière à ne pas gêner les piétons. En aucun cas, la neige ne devra être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

Article 4 : **Par temps de verglas**, les riverains sont tenus de racler la glace et de répandre du sel, du sable ou de la sciure sur le trottoir afin d'aménager un passage sécurisé pour les piétons. En aucun cas, la glace ne devra être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées conformément aux lois et règlements en vigueur. La responsabilité du riverain en cas d'accident sera engagée.



Voie publique : stationnement sur les trottoirs

Selon l'article R.417-11 du Code de la Route, le stationnement sur les trottoirs est considéré comme stationnement très gênant et passible d'une contravention de classe 4.

Vos élus sont régulièrement interpellés sur le fait que la circulation des piétons sur certaines portions des trottoirs de Guermantes est de plus en plus difficile à cause des conducteurs qui considèrent que cet espace public est un parking. Or, certaines rues de Guermantes sont particulièrement dangereuses et les piétons sont obligés de descendre sur la chaussée pour contourner 2 ou 3 voitures, voire plus, ou de faire demi tour car le passage est bouché ! Le danger, réel en permanence, est augmenté lorsque la circulation est dense, lorsqu'un bus passe, lorsqu'il fait nuit, ... et la liste n'est pas exhaustive.

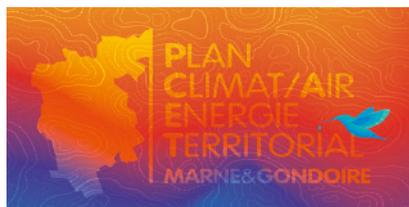
Il est évident également qu'un véhicule stationné en limite de croisement ou dans un virage fait courir d'autres risques, aussi bien aux piétons qu'aux voitures car la visibilité est obstruée.

Une fois de plus donc, nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de penser aux enfants qui vont à l'école, accompagnés de leurs parents avec poussette ou petit dernier sur son tricycle, aux personnes âgées avec ou sans canne, aux handicapés en fauteuil roulant, aux chiens tenus en laisse, ...

Des aires de stationnement privées sont prévues pour toutes les constructions de Guermantes et des parkings publics existent, permettant à tous de se garer sans pénaliser quiconque. **Merçi de votre compréhension.**



Plan Climat Air Énergie Territorial



Le **Plan Climat Air Énergie Territorial** est la 1^{ère} partie de «**DEVELOPPEMENT DURABLE - Rapport 2018**» élaboré par Marne et Gondoire. Cet ouvrage - qui explique les différents actions mises en place sur notre territoire en Marne et Gondoire «pour allier l'écologie, l'économie et le social» - est consultable et téléchargeable dans son intégralité sur le site www.marneetgondaire.fr ainsi que sur le site de Guermantes.



Conformément à la loi du 17 août 2015 pour la transition énergétique, Marne et Gondoire réalise son «**Plan Climat Air Énergie Territorial**» qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Son diagnostic s'achève et le 22 novembre dernier, à Rentilly, Marne et Gondoire le présentait à ses agents. Le reportage de cette journée de sensibilisation en interne est en page 2 de *Marne et Gondoire hebdo n°95* (en lien depuis notre site). Extrait : «Pour limiter le réchauffement climatique à un niveau «gérable», l'objectif mondial est de réduire de trois quarts les émissions sur la période 1990 - 2050. Impossible ? Peut-être pas. **«70 % de l'objectif mondial dépend des initiatives locales»**, souligne Francis Camé. D'où le PCAET de Marne et Gondoire.

Le PCAET prévoit un plan d'action participatif finalisé d'ici un an avec les habitants, les entreprises, les syndicats intercommunaux d'eau, électricité et transports. **N'hésitez pas à faire part de vos idées.**»

Exonération de la part intercommunale de la taxe foncière

Afin d'encourager la rénovation et l'habitat performant sur le territoire, les élus de Marne et Gondoire ont voté en Conseil Communautaire le 12 novembre dernier l'exonération totale pendant cinq ans de la part intercommunale de taxe foncière **sur les propriétés bâties avant le 1^{er} janvier 1989 qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.**

Plus d'informations sur www.marneetgondaire.fr

Aides financières pour la construction et la rénovation de logement



Si vous souhaitez être informés et connaître toutes les aides offertes, l'espace info énergie de l'association Seine et Marne

Environnement au ☎ 01.64.31.19.67 est à votre disposition et à votre écoute. Plus d'informations sur www.me77.fr

Bus : plan hivernal 2018-2019

Dans le cadre du plan hivernal 2018 - 2019, le SIT nous informe que les **itinéraires des lignes (cours du lundi au dimanche) risquent d'être modifiés en fonction de l'état de déneigement des routes**. Pour les courses à vocation scolaire, veuillez-vous reporter sur les itinéraires Plan Neige des lignes régulières. **Les dessertes restent soumises à toute décision de la Préfecture.**

La ligne 26 serait scindée en 2 boucles :

- une desserte au départ de Lagny SNCF, terminus Thuyas
- une desserte au départ de Bussy RER, terminus Les deux Châteaux

Important : les arrêts Paul Claudel, Charles Baudelaire, Gérard de Nerval, Le Rû, Fort du Bois, Mermoz ne seront pas desservis (voir plan ci-contre).

Le SIT recommande aux usagers possédant un smartphone de **télécharger l'application Transdev et de s'inscrire aux alertes info trafic de la ligne souhaitée, en l'occurrence la ligne 26 pour les Guermantais.**

Sur le **site** www.transdev-idf.fr ou sur **l'application Transdev**, les voyageurs trouveront les informations les plus à jour et les plus fiables car elles sont alimentées par le transporteur lui-même (PEP'S pour notre ligne). Autre source de renseignement : **le point info bus situé à la gare routière de Lagny au ☎ 01.60.07.94.70 ouvert du lundi au vendredi de 07h à 19h.**

Plan neige prévisionnel pour la ligne 26



Dossier médical partagé



Nouveau service de l'Assurance Maladie, **gratuit et confidentiel**, le Dossier Médical Partagé (DMP) favorise la coordination et la qualité des soins entre tous les professionnels de santé. Les informations de santé qu'il contient (historique de soins des 24 derniers mois, traitements suivis, résultats d'examens, antécédents médicaux, comptes rendus d'hospitalisation, etc) peuvent être consultées, **avec l'accord du patient**, par son médecin traitant ou par tout professionnel de santé qui est amené à le prendre en charge. En cas d'urgence ou loin de chez soi, on peut être soigné et suivi plus efficacement. Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut disposer d'un DMP en le créant directement en pharmacie ou à l'accueil de sa caisse primaire d'assurance maladie ou bien en se connectant sur le site www.dmp.fr

POURQUOI CRÉER SON DMP ?

- Utile**
Faciliter le partage de votre dossier médical
- Simple**
Retrouver en un seul endroit votre historique de santé
- Sécurisé**
Un service confidentiel dont vous contrôlez l'accès

Check-up santé

Marne et Gondoire, la Mutualité française Île de France et la ville de Lagny sur Marne organisent **des «check-up santé» pour les seniors**. Il s'agit d'une visite de 2h avec ateliers vue, audition, cardio-vasculaire, bucco-dentaire et diététique menés par des professionnels de santé.



En raison du temps nécessaire aux examens, le **nombre de places est limité**. Il reste des places pour le **24 janvier**, date de la prochaine session. Inscription obligatoire au ☎ 01.55.07.57.77



Le guide «**Sortir en Marne et Gondoire**» pour les mois de janvier à mars 2019 est arrivé. Vous y retrouverez des sorties culturelles, des concerts, des conférences, et des rendez-vous en Marne et Gondoire. Il est disponible à l'accueil de la mairie et sur les sites de la mairie et de Marne et Gondoire».

Etat civil

Décès de Georgette Taëleman le 5 décembre

Au 1^{er} janvier 2019, la population légale de Guermantes est de 1 168 habitants.



CINÉ-SENIOR

JEUDI 10 JANVIER
14H

1 SÉANCE À 3€ AU CHOIX PARMİ :

sous réserve de modifications



Les Invisibles



Creed 2



Au bout des doigts

CINÉ-SENIOR

JEUDI 10 JANVIER 14H00

1 SÉANCE À 3€ AU CHOIX PARMİ :

sous réserve de modifications



Le Genre de ma vie



L'Empereur de Paris

Pour rappel : le tarif d'une séance à «Ciné-Senior» (personne de plus de 60 ans) ne **vous coûtera que 3 €**, votre CCAS prenant à sa charge les 2 € restants. **Nouveauté** : le cinéma studio 31 à Chessy vous est également accessible pour une programmation différente de celle de Lagny.

Contact : Cinéma Studio 31 - 31 place d'Ariane 77700 CHESSY ☎ 01.60.10.34.53 🌐 www.cinemastudio31.fr

A vos appareils photos !



Le service communication propose aux Guermantais de participer à un «concours photos du village».

Tous les 2 mois, une photo sera choisie par le comité de rédaction pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :

✉ communication.guermantes@gmail.com

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires
Directeur de la Publication : Denis MARCHAND
Comité de rédaction :

Michèle GASTAUD - Jacques COURPOTIN - Arame KONATÉ - Patricia ROMAN
La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

Maquette : Pierre TORDEUX

Contact mairie ☎ 01.60.07.59.12 ✉ communication.guermantes@gmail.com
🌐 www.guermantes.fr



[mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)



@Guermantes77600



[mairiedeguermantes](https://www.instagram.com/mairiedeguermantes)

Rétrospective 2018



13 janvier : marche pour Estelle



13 janvier : cérémonie du Maire



19 janvier : projection de «Un si long chemin»



28 janvier : loto des Anciens Combattants



10 mars : concert Ensemble SONAT à l'église



18 mars : bourse miniatures des Autos Perdues



31 mars : nettoyage de printemps



1^{er} avril : chasse aux oeufs de Pâques



7 avril : tournoi de pétanque



6 mai : troc et puces

Rétrospective 2018



2 mai : portes ouvertes de la Tête et les Mains



8 mai : commémoration de l'Armistice



16 juin : chorale Canthorège



3 juillet : remise de cadeaux aux CM2



15 août : rassemblement des Autos Perdues



2 septembre : open de golf de Guermantes



8 septembre : forum des associations



29 septembre : sortie du CCAS à Compiègne



6 octobre : tournoi interco. de pétanque



9 octobre : rencontre inter-entreprises

Rétrospective 2018



100^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918



Le 11 novembre, nous nous sommes recueillis, comme chaque année, dans chacun des trois cimetières en commençant par Conches-sur-Gondoire puis ensuite par Gouvernes et enfin par Guermantes où à 11 h 11 la cloche de l'église a sonné comme cela fut le cas 100 ans auparavant lors de l'armistice de 1918. Le verre de l'amitié offert par la commune a clos ces cérémonies au caractère particulier puisqu'il s'agissait d'honorer l'année du centenaire de l'armistice et les 18,6 millions de morts de cette Grande Guerre. Il est important de perpétuer ce devoir de mémoire pour que chacun se souvienne des sacrifices humains que peuvent générer de tels conflits.

Michel Charpenel

Retour en images sur

Une bourse miniatures d'automne très matinale !



Malgré quelques craintes exprimées par des exposants la semaine précédant le 18 novembre, il y eut peu d'absents en ce beau dimanche. 30 exposants étaient là et il ne restait pas un mètre carré de libre dans la salle. Il y avait aussi du monde à l'extérieur avec une dizaine de voitures anciennes des adhérents mais aussi d'exposants et de visiteurs. Ambiance sympathique habituelle avec dans la matinée rush des collectionneurs à la recherche de la merveille. Par contre dès le début d'après midi le grand calme a incité les exposants à remballer plus tôt pour éviter tout événement fâcheux sur leur retour vers Paris, Nemours ou Versailles. Prochain épisode le 24 mars.

Jean-Paul Vignaud

Ambiance cabaret pour le repas des aînés



Mardi 11 décembre, retrouvailles festives des seniors lors du traditionnel déjeuner de fin d'année. Au programme cette année : danseuses, transformiste et DJ à la guinguette de Chalifert, sans oublier la piste de danse bien appréciée. Le CCAS remercie chaleureusement les aînés pour leur présence et leur dynamisme. Toutes les photos sont sur le site de Guermantes.

Nathalie Billy



Les derniers événements

De l'écologie au goûter de Noël



Devant un parterre d'enfants ravis, les comédiennes Cécilia et Alice ont endossé divers costumes pour expliquer l'écologie aux petits le dimanche 16 décembre. A la fin du spectacle, le Père Noël est descendu sur scène pour entraîner les enfants



et leurs parents vers la table du goûter où d'énormes pains au chocolat et des boissons les attendaient. Chacun est également reparti avec un sac de friandises.

Remerciements des aînés aux enfants de l'école



Le lundi 18 décembre, les enfants de l'école maternelle attendaient les seniors accompagnés de Nathalie Billy, Vice Présidente du CCAS, venus avec des bonbons et des boîtes de chocolat pour les enseignantes. Ils ont remercié les maternelles de vive voix pour la création de dessins égayant les menus du repas à la guinguette et leur ont fait lecture des différents petits messages écrits lors du repas. Puis un tour de chants de Noël est venu clore cette délicieuse rencontre inter-générationnelle. A consommer sans modération ! Toutes les photos sont sur le site de Guermantes.

Nathalie Billy

Incivilités

Plaine de jeux

Un feu a été allumé sur le banc/gabion de la plaine de jeux. Une partie de celui-ci est brûlée. Nous avons décidé de ne pas le réparer ...



Rue André Thierry

Des techniciens d'astreinte de l'entreprise SPIE sont intervenus le 19 décembre dernier sur l'armoire N°5 (André Thierry et Blanche Hottinguer). Ils l'ont trouvée grande ouverte côté EDF et le disjoncteur était disjoncté. Quelqu'un coupe délibérément l'éclairage public, telle est la conclusion des techniciens, après vérification et remise en service de l'armoire. La mise en place d'un système pour sécuriser le coté EDF semble inévitable et entraînera une dépense non prévue.

Rétrospective Travaux

Décembre : campagne d'élagage dont la Place de l'église

Décembre : rénovation des portes de l'église

Décembre : remplacement des candélabres (LED)

Décembre : installation d'un piège à feuilles pour prévenir les débordements

Octobre : installation d'une cuisinière à l'EMP

Janvier 2019 : nouvelle bouche à incendie

Septembre : réfection des trottoirs côté impair

Septembre : séparation d'armoires d'alimentation d'éclairage public

Septembre : réfection des marquages au sol

Octobre à décembre : agrandissement et fermeture du dépôt

Octobre : installation des buts de football et d'un gabion

Octobre : traitement des fissures sur voiries

Merci aux auteurs du "feu de bois" sur le gabion tout neuf de la plaine de jeux !